

des ressources par exemple. Le mieux que nous puissions faire est d'intensifier la demande des autres secteurs auprès d'elles.

L'article du budget en faveur de la transformation et de la fabrication représente à mes yeux un atout de premier ordre pour l'Ouest du Canada. Les gens sérieux de l'Ouest s'inquiètent depuis quelque temps déjà de la dépendance exagérée que nous accusons vis-à-vis de l'exportation de matières premières. Cette inquiétude a été signalée de façon éloquentement par des dirigeants provinciaux dignes de confiance. Ainsi le premier ministre de l'Alberta faisait la déclaration suivante à la Conférence fédérale-provinciale des premiers ministres au mois de novembre dernier:

Le progrès à venir de notre province dépendra de notre compétence à la guider durant l'intervalle de transition entre une économie d'industrie primaire et une économie équilibrée s'appuyant à parts égales sur les ressources naturelles et les industries secondaires et de fabrication.

Au cours de son exposé budgétaire du mois de mars de cette année, le premier ministre de la Saskatchewan signalait que, tout en favorisant la mise en valeur des ressources, son gouvernement:

... favoriserait surtout désormais les entreprises engagées dans la transformation plus avancée de nos produits agricoles et autres matières premières.

On pourrait en dire autant des provinces atlantiques. Le premier ministre du Nouveau-Brunswick déclarait, à la dernière conférence des premiers ministres, en février dernier:

Il faut absolument que l'industrie de fabrication progresse si nous voulons multiplier les occasions d'emploi.

La réduction des impôts des sociétés sur les bénéficiaires provenant de la transformation et de la fabrication et la déduction accordée pour deux ans dans le cas de tout nouveau matériel de fabrication et de transformation, vont donner une importance nouvelle à ces objectifs provinciaux si souhaitables et aider à les atteindre.

Le budget du 8 mai représente un acte de foi magnifique dans le régime de la libre entreprise. La libre entreprise a été avantageuse pour le Canada. Nous espérons qu'elle continuera de l'être. De graves problèmes se posent, dont le plus important à l'heure actuelle est celui du chômage, mais nous espérons pouvoir les résoudre tous, y compris celui du chômage, grâce au régime de la libre entreprise.

Nous comptons que la réduction fiscale de 20 p. 100 et les autres encouragements à l'investissement offerts aux industries de fabrication et de transformation permettront aux produits canadiens de soutenir beaucoup mieux la concurrence sur les marchés national et étranger et, partant, d'accroître sensiblement les possibilités d'emploi au Canada. Nous avons bon espoir qu'ayant la certitude de la réduction fiscale en cours, les sociétés pourront promptement passer des projets à l'action et donner un essor considérable et relativement immédiat à l'emploi pour les Canadiens. La confiance que nous accordons à l'entreprise privée, croyons-nous, est bien fondée.

M. R. N. Thompson (Red Deer): Monsieur l'Orateur, en participant à ce débat sur le budget, je veux tout d'abord féliciter le ministre des Finances de son premier exposé budgétaire. Sa situation n'est pas enviable, tout d'abord parce qu'elle lui a été imposée, puis parce qu'il arrive après le fiasco des budgets antérieurs. Je veux aussi féliciter le député de Calgary-Sud (M. Mahoney) qui vient de donner lecture d'un discours douteux. A une certaine époque, les discours prononcés à la Chambre étaient

censés être improvisés, jamais lus, mais ce temps est depuis longtemps révolu, surtout si l'on songe que les ministres de la Couronne, et encore, s'il ne s'agissait que des ministres novices, se font écrire leurs discours dans le moindre détail. Bien sûr, c'est la méthode adoptée par le premier ministre (M. Trudeau), de sorte que nous ne devrions vraiment pas trop critiquer le ministre d'État.

Le ministre a dit que le gouvernement était à portée de tir de l'objectif qu'il s'est donné d'enrayer l'inflation et le chômage. Il doit posséder une lunette de visée très puissante et un fusil à longue portée, car la cible ne me paraît pas du tout en vue. Je lui dirai aussi que ce n'est pas le régime dont il a parlé qui laisse à désirer: c'est plutôt l'application du régime. Nous l'avons entendu consacrer entièrement son discours à condamner mon chef, qui a proposé une solution particulière de rechange. Cependant, il ne saurait pas beaucoup défendre son propre budget, quoique les électeurs de Calgary-Sud aient pu tirer plus de profit d'explications portant sur certaines parties du budget, à l'égard desquelles je n'ai pu moi-même trouver de réponses ni d'explications rationnelles.

Je fais trois reproches principaux au budget. Premièrement, il est peu judicieux de traiter différemment des secteurs économiques. Les secteurs secondaire et tertiaire reçoivent certains encouragements alors qu'on néglige totalement nos autres secteurs économiques. Si nous désirons vraiment ramener notre économie au niveau où elle devrait se trouver et qu'elle peut atteindre, il faut nous attaquer logiquement au problème de la fiscalité et de l'inflation d'une façon équitable pour tous les secteurs.

Un autre reproche que je fais au budget, c'est qu'il innove encore une nouvelle méthode destinée à résoudre le problème du financement des dépenses de l'État qui s'efforce de créer des emplois, comme l'a déclaré le ministre des Finances. On a beaucoup parlé de la réduction de 20 p. 100 de l'impôt des sociétés—question invoquée par le précédent orateur—mais le budget ne nous dit pas qu'une réduction fiscale de 7 p. 100 destinée à stimuler les entreprises disparaîtra automatiquement à la fin de cette année, simplement parce que la réduction accordée il y a quelques mois pour une période précise n'est pas prolongée. Aucun orateur d'en face n'a mentionné le fait qu'une réduction fiscale n'est plus en vigueur. Aussi, s'ils veulent se montrer honnêtes et intègres au sujet du montant de la réduction fiscale, ils devraient utiliser le chiffre de 13 p. 100 et non de 20 p. 100.

J'aimerais également ajouter qu'alors que ce budget apporte très peu aux revenus moyens et rien aux revenus faibles, le fait demeure que l'impôt sur le revenu de tous les contribuables augmentera de 3 p. 100 à la fin de l'année. Une fois encore, le budget est resté muet à ce sujet. Nos concitoyens paieront 3 p. 100 de plus en impôt sur le revenu des particuliers après la fin de cette année parce que, dans le mini-budget présenté par le précédent ministre des Finances en octobre dernier, le fait saillant était que la réduction fiscale forfaitaire de 3 p. 100 ne resterait cependant en vigueur que jusqu'au 31 décembre 1972. Comme rien n'est fait pour supprimer ou modifier cette date limite, il revient à dire que tous les contribuables vont payer 3 p. 100 plus d'impôts à la fin de l'année.

• (1550)

Outre cette supercherie—car étant donné que ce fait a été caché, qu'il n'a pas été mentionné, on peut difficilement l'appeler autrement—je trouve inadmissible que nous essayions quelque chose une année et autre chose l'année suivante, ce qui entraîne une confusion dans le